

**MEMORANDUM DU GROUPE AFRICAIN A LA BANQUE
MONDIALE ET AU FONDS MONETAIRE INTER-
NATIONAL SUR LE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE
INTITULE: «LE DEVELOPPEMENT ACCELERE DE
L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA –
PROGRAMME INDICATIF D'ACTION»**

1. Les Gouverneurs africains à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International se sont réunis à Dakar, du 1er au 3 Mars 1982, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Ousmane SECK, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal, Président du Groupe africain aux fins d'étudier les conclusions du Rapport de la Banque Mondiale sur le Développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara.

A cette occasion, après avoir remercié la Banque Mondiale de leur avoir fourni une bonne base technique des discussions, ils ont procédé à un échange de vues sur les problèmes de développement de l'Afrique notamment sur la situation économique des pays africains au Sud du Sahara, objet dudit Rapport.

Ce Rapport dans ses aspects techniques positifs constitue un apport appréciable dans la mise en œuvre du «Plan d'Action de Lagos» pendant la décennie 1980/1990.

2. Les Gouverneurs africains sont vivement préoccupés par l'aggravation de la crise de l'économie mondiale qui frappe sévèrement les pays en voie de développement notamment les pays d'Afrique.

Ils constatent que les mesures de relance adoptées jusqu'à présent par les pays industriels ont eu pour effet d'aggraver davantage la situation très précaire des pays en voie de développement.

Ces mesures ont provoqué une hausse sans précédent des taux d'intérêt, l'instabilité des taux de change, le recours accru au protectionisme, le ralentissement des échanges internationaux et la diminution en valeur réelle du transfert des ressources publiques pour le développement.

Ces actions font reposer le poids du processus d'ajustement presque entièrement sur les pays en voie de développement et constituent par conséquent une entrave supplémentaire aux efforts de développement de ces pays.

Les pays africains ressentent plus durement encore les effets de ces politiques.

3. Les Gouverneurs africains constatent que la croissance économique a été décevante au cours des années 1970 ; les perspectives pour les années 1980 demeurent encore sombres.

En effet, le revenu par habitant de 19 pays d'Afrique au Sud du Sahara a augmenté de moins de 1 % par an pendant la décennie des années 1970 ; il a même diminué dans 18 autres pays de la sous région.

Les causes de cette mauvaise performance économique sont multiples, elles sont à la fois internes et externes.

Certains des facteurs internes sont en dehors du contrôle des pays africains. Parmi eux l'on peut citer les séquelles de la colonisation ; les aléas climatiques ; les calamités naturelles.

En outre les efforts déployés par certains pays africains en matière de développement économique n'ont pas produit les effets escomptés.

Cependant, force est de reconnaître que les contraintes extérieures ont lourdement pesé sur les économies africaines.

- la dégradation de l'économie mondiale ;
- la détérioration des termes de l'échange ;
- la stagnation des exportations ;
- les fluctuations des prix des produits de base ; et
- l'inflation généralisée.

De ce fait, les pays africains sont confrontés à une crise profonde des balances de paiement.

Pour l'ensemble de la Région, les déficits en compte courant sont passés de 1,5 milliard de dollars en 1970 à 13 milliards de dollars en 1981.

L'endettement extérieur a augmenté passant de 6 à 38 milliards de dollars entre 1970 et 1980.

4. Les Gouverneurs africains estiment que pour faire face à une telle situation, il faut donner au développement du Continent un souffle nouveau. Pour cela, il est nécessaire de compléter les efforts internes à entreprendre par les africains par l'accroissement du transfert de ressources pour le développement.

A ce sujet, les Gouverneurs africains reconnaissent pleinement la nécessité d'utiliser de façon efficace les ressources à leur disposition qu'elles soient humaines ou financières, publiques ou privées.

Les Gouverneurs africains affirment la nécessité de l'ajustement et celle de la constante réadaptation des politiques de développement.

Ils tiennent cependant à souligner que l'ajustement et la réadaptation des politiques relèvent de la souveraineté de chaque pays. Chaque pays y procédera selon ses spécificités propres, selon ses choix politiques et économiques.

Dans cet ordre d'idées, les africains sont déterminés à entreprendre avec la Communauté Internationale les actions requises pour enrayer la détérioration des économies africaines et assurer une croissance accélérée et régulière du continent.

5. Ces efforts devront s'appliquer notamment dans les secteurs moteurs de l'économie que sont l'agriculture, l'industrie et l'énergie.

En ce qui concerne l'agriculture, la production des cultures d'exportation n'a pas augmenté depuis 20 ans ; ce qui est plus grave encore, la production vivrière a regressé pendant cette période créant ainsi une dépendance alimentaire intolérable.

L'importance primordiale accordée notamment aux cultures vivrières reflète l'objectif d'auto-suffisance alimentaire que se sont assignées les plus hautes autorités du Continent dans le Plan d'Action de Lagos.

Dans ce contexte, l'accent devrait être particulièrement mis sur la sécurité alimentaire et la modernisation de l'agriculture africaine.

Cette priorité accrue à l'agriculture dans le développement de l'Afrique répond au double souci d'équité et d'efficacité.

Equité parce que la grande majorité des populations africaines vivent dans les zones rurales ; tout progrès économique et social réel en Afrique doit d'abord viser l'amélioration du sort de ces populations.

Efficacité parce que la croissance des pays africains dépend dans une large mesure du renforcement de la production agricole. Par ailleurs, il est indispensable d'entreprendre les actions appropriées pour permettre à l'Afrique de stimuler et d'accroître les exportations de produits agricoles en vue de regagner le terrain perdu.

Enfin, un plus grand accès des produits agricoles aux marchés extérieurs à des prix rémunérateurs et stables constitue un élément essentiel du succès de cette politique de relance de l'agriculture africaine.

6. Les Gouverneurs africains estiment qu'il est essentiel d'accroître considérablement les investissements dans le secteur de l'énergie en vue de mettre en valeur l'énorme potentiel énergétique de la Région.

Ils appuient pleinement l'augmentation des activités de la Banque Mondiale dans le secteur de l'énergie et demandent à toutes les parties intéressées de considérer tous les moyens possibles pour augmenter le financement de ce secteur-clé y compris la création de la «Filiale-Energie».

En outre, ils estiment que le développement des secteurs de l'énergie et de l'industrie constitue des domaines privilégiés de la coopération régionale.

La politique d'industrialisation des pays africains doit viser en tout premier lieu la valorisation des ressources locales.

Cette politique d'industrialisation doit en outre viser à assurer la satisfaction de la demande intérieure et la compétitivité des produits manufacturés en vue de l'exportation.

Les Gouverneurs africains réaffirment que la coopération régionale préconisée dans le Plan d'Action de Lagos constitue la pièce maîtresse et le cadre nécessaire à un développement harmonieux et autonome de l'Afrique.

7. Les Gouverneurs africains notent avec satisfaction l'idée d'une augmentation substantielle en termes réels du transfert des ressources publiques pour le développement de l'Afrique au Sud du Sahara.

Ils considèrent cependant que ceci est sans préjudice des décisions envisagées en faveur des pays les moins avancés.

Les Gouverneurs africains se félicitent de la proposition du Rapport de la Banque Mondiale relative au doublement en termes réels du transfert des ressources publiques en direction de cette partie de l'Afrique pendant la décennie 1980/1990.

Ce transfert doit s'appliquer notamment aux trois domaines suivants :

a) Le financement des projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'irrigation, de l'industrie, de l'énergie des transports et communications, des mines, de l'éducation, de la formation et de la santé.

b) Les financements hors projets afin de réhabiliter les capacités productives des pays africains.

Ces financements hors projets peuvent s'effectuer par le mécanisme des prêts à l'ajustement structurel et des prêts-programmes ; l'accroissement des interventions du Fonds Monétaire International doit encore mieux contribuer au soutien à la balance des paiements.

c) Le réaménagement, le refinancement ou l'effacement de la dette publique extérieure des pays africains.

Concernant ce transfert accru de ressources, des engagements précis doivent être pris par la Communauté Internationale pour que les pays africains aient toute sécurité sur le volume de cette allocation pendant la période considérée.

Les bailleurs de fonds devraient en outre prendre toutes dispositions pour financer pendant la décennie considérée la majeure partie des coûts en monnaie locale engendrés par les projets.

Les bailleurs de fonds devraient aussi participer aux dépenses de fonctionnement des projets.

8. Les Gouverneurs africains notent avec satisfaction l'engagement de la Banque Mondiale d'affecter les 30 % des fonds de l'IDA à l'Afrique au Sud du Sahara.

Ce pourcentage ne revêt sa pleine signification pour les pays d'Afrique que dans le cas où les ressources de l'Association continuent à croître en termes réels d'une reconstitution à l'autre.

C'est pourquoi, ils déplorent profondément la réduction du programme des crédits de l'IDA pour l'exercice 1982 et les incertitudes et dangers qui planent sur les ressources de l'Association ainsi que sur l'avenir même de cette source principale de financement du développement de pays pauvres.

Les Gouverneurs africains lancent un pressant et urgent appel à tous les pays donateurs pour les inviter à honorer intégralement les engagements pris dans le cadre de la 6ème reconstitution.

Les Gouverneurs africains demandent instamment à la Banque Mondiale et aux pays donateurs d'entamer le plus tôt possible les négociations sur la 7ème reconstitution des ressources de l'Association.

Ils insistent sur la nécessité d'entreprendre une étude sur la mise au point d'un mécanisme approprié de reconstitution des ressources de l'IDA en vue de faire de l'Association une source sûre et continue de financement du développement des pays les plus pauvres.

9. Les Gouverneurs africains considèrent que les seuls efforts internes ne suffiront pas pour accélérer le développement en Afrique. Ces efforts doivent être complétés par un accroissement notable du transfert des ressources pour le développement.

Les deux sont également nécessaires sans qu'aucun lien de conditionnalité ne soit établi entre eux. C'est dans la concertation et la négociation que résident les possibilités de réussite.

C'est pourquoi, les Gouverneurs africains considèrent que la Banque Mondiale peut jouer un rôle d'intermédiaire et de catalyseur entre la Communauté Internationale et l'Afrique.

Pour mener à bien cette tâche, une concertation élargie doit s'instaurer entre l'Afrique et la Communauté Internationale avec l'assistance de la Banque Mondiale.

10. Les Gouverneurs estiment que certaines questions qui n'ont pas été abordées dans le Rapport de la Banque Mondiale telles que : la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers internationaux, les Négociations Globales en vue de l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International, la stabilisation des prix des produits de base dans le cadre du programme intégré de la CNUCED, la montée du protectionisme dans les pays industrialisés et l'endettement des pays en voie de développement constituent des éléments essentiels dans la recherche des solutions satisfaisantes aux problèmes du développement en Afrique et dans le monde.

Fait à Dakar, le 3 Mars 1982

Le Groupe Africain aux Conseils des
Gouverneurs de la Banque Mondiale
et du Fonds Monétaire International.